(19) Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) **EP 3 211 152 A3**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(88) Date de publication A3:
25.10.2017 Bulletin 2017/43

(43) Date de publication A2:
30.08.2017 Bulletin 2017/35

(21) Numéro de dépôt: **17382064.8**

(22) Date de dépôt: **09.02.2017**

(51) Int Cl.:
E04F 10/06 *(2006.01)*

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR
Etats d'extension désignés:
BA ME
Etats de validation désignés:
MA MD

(30) Priorité: **24.02.2016 ES 201630210**

(71) Demandeur: **Producciones Mitjavila, S.A.U.**
17730 Girona (ES)

(72) Inventeur: **MITJAVILA, Raymond**
17730 Llers (GIRONA) (ES)

(74) Mandataire: **Balder IP Law, S.L.**
Paseo de la Castellana 93
5a planta
28046 Madrid (ES)

(54) BRAS EXTENSIBLE DE TRACTION DE LA BARRE FRONTALE DE TRACTION D'UN STORE ET PROCÉDÉ DE MONTAGE DUDIT BRAS

(57) Bras extensible (B) de traction de la barre frontale de traction d'un store, qui comprend un élément de traction (1) pourvu d'un élément élastique (13), dans lequel l'élément de traction (1) comprend un tronçon (14) de longueur réglable entre l'une de ses extrémités (12) et l'élément élastique (13), le tronçon (14) de longueur réglable étant pourvu d'une tige filetée (141) et d'un tube fileté (142) qui coopère avec la tige filetée (141). L'invention fait également référence à un ρrocédé de fabrication et de montage dans lequel les extrémités de l'élément de traction (1) sont ancrées et la tige filetée (141) est vissée sur le tube fileté (142) jusqu'à obtenir une tension voulue de l'élément élastique (13).

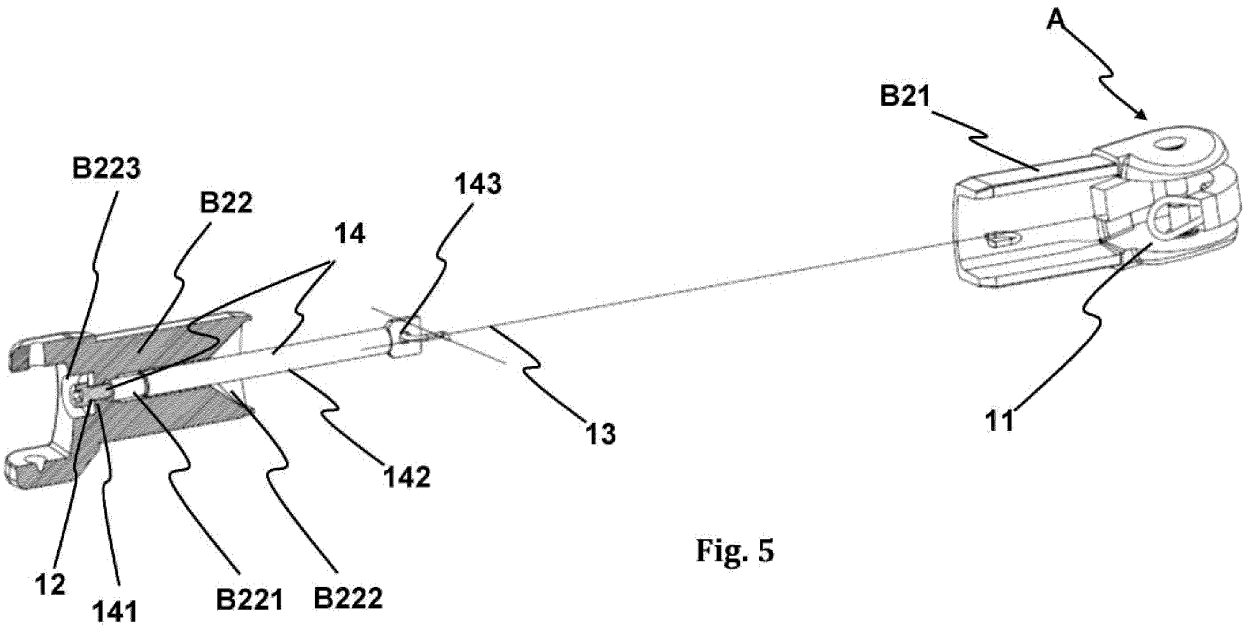


Fig. 5

EP 3 211 152 A3

Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 17 38 2064

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X A	DE 78 04 978 U1 (HOLL, JOSEF) 8 juin 1978 (1978-06-08) * le document en entier *	12 1-11,14,15	INV. E04F10/06
A	CN 2 873 925 Y (YE QIJIE [CN]) 28 février 2007 (2007-02-28) * le document en entier *	1-12,14,15	
A	EP 0 795 660 A1 (ARQUATI SPA [IT]) 17 septembre 1997 (1997-09-17) * le document en entier *	1-12,14,15	
A	DE 84 12 694 U1 (WAREMA RENKHOFF GMBH & CO KG) 9 août 1984 (1984-08-09) * le document en entier *	1-12,14,15	
A	ES 2 351 497 A1 (DIAZ MAROTO CHECA ANTONIO [ES]) 7 février 2011 (2011-02-07) * le document en entier *	1-12,14,15	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC) E04F

~~Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications~~

Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
Munich	31 mai 2017	Cornu, Olivier

CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES

X : particulièrement pertinent à lui seul
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie
A : arrière-plan technologique
O : divulgation non-écrite
P : document intercalaire

T : théorie ou principe à la base de l'invention
E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date
D : cité dans la demande
L : cité pour d'autres raisons

& : membre de la même famille, document correspondant

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

Numéro de la demande

EP 17 38 2064

REVENDICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt les revendications dont le paiement était dû.

☐ Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû ainsi que pour celles dont les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):

☐ Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû.

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:

voir feuille supplémentaire B

☐ Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.

☐ Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prêtaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.

☐ Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:

☒ Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:

1-12(complètement); 14, 15(en partie)

☐ Le present rapport supplémentaire de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent a l'invention mentionée en premier lieu dans le revendications (Règle 164 (1) CBE)

Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION
FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B

Numéro de la demande
EP 17 38 2064

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

1. revendications: 1-12(complètement); 14, 15(en partie)

 Un bras extensible comprenant un élément de traction dont la première extrémité est un anneau, et procédé de montage de ce bras.

2. revendications: 13(complètement); 14, 15(en partie)

 Un procédé de montage d'un bras extensible dont la deuxième extrémité du deuxième élément de bras comprend un orifice pourvu d'un évasement conique.

EPO FORM P0402

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO. EP 17 38 2064

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits members sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

31-05-2017

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 7804978 U1	08-06-1978	AUCUN	
CN 2873925 Y	28-02-2007	AUCUN	
EP 0795660 A1	17-09-1997	EP 0795660 A1	17-09-1997
		IT MI960192 U1	15-09-1997
DE 8412694 U1	09-08-1984	AUCUN	
ES 2351497 A1	07-02-2011	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82